

Développement et population de la réserve indienne du Village-Huron, Loretteville

Christian Morissonneau

Volume 14, numéro 33, 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020931ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020931ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morissonneau, C. (1970). Développement et population de la réserve indienne du Village-Huron, Loretteville. *Cahiers de géographie du Québec*, 14(33), 339–357. <https://doi.org/10.7202/020931ar>

Résumé de l'article

Cet article présente une étude de l'évolution de la population dans la réserve indienne du Village-Huron, à Loretteville (Québec), et du processus de développement de la réserve. Celle-ci a bénéficié un temps d'un surplus de territoire dans les Laurentides, mais elle doit faire face aujourd'hui à des problèmes d'espace vital. La population a davantage le profil d'une population blanche que celui d'une réserve, quand on le compare à d'autres réserves. Le Village-Huron présente les caractéristiques d'une petite ville de banlieue et son développement est grandement favorisé par la proximité de Québec. La confection et la commercialisation d'articles de sport et d'artisanat font vivre quelques petites entreprises. La fabrication de canots et de raquettes domine. La demande croît régulièrement dépassant souvent le rythme de production. La part de plus en plus importante que prennent les Indiens dans l'administration de leur réserve est considérée comme un élément positif pour le développement futur de cette communauté.

DÉVELOPPEMENT ET POPULATION DE LA RÉSERVE INDIENNE DU VILLAGE-HURON, LORETTEVILLE

par

Christian MORISSONNEAU

Centre d'Études nordiques, université Laval

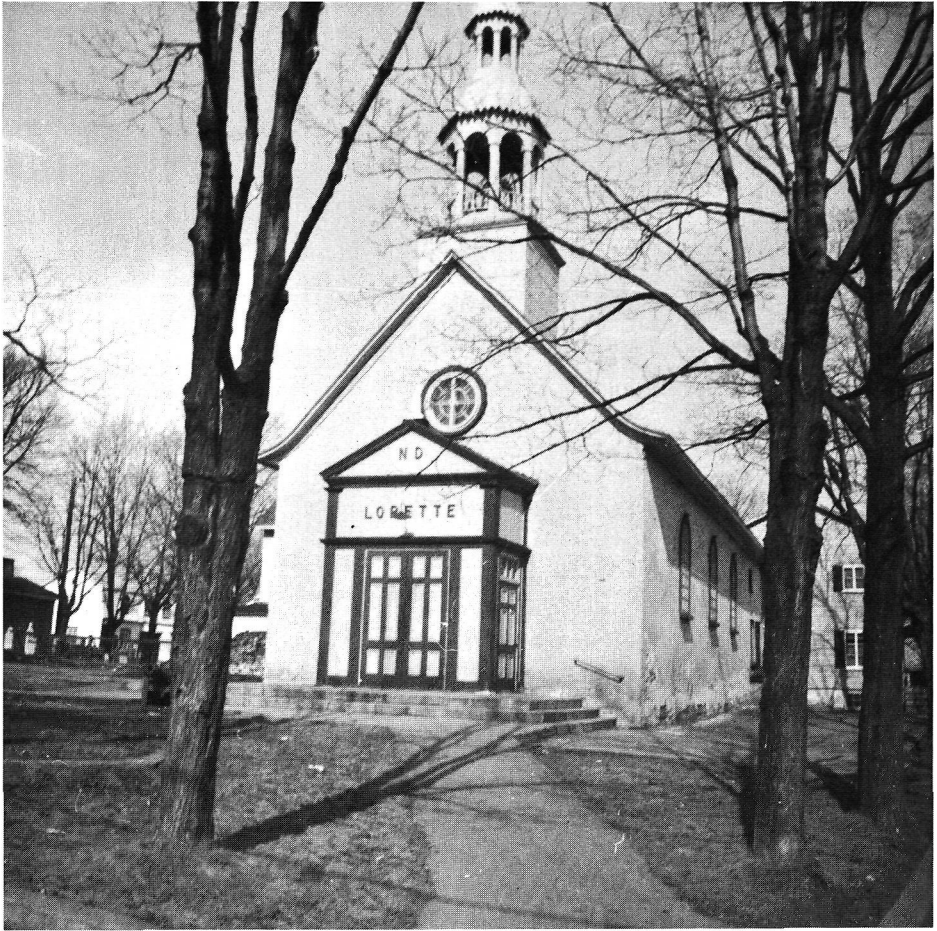
La réserve indienne dite du Village-Huron est située à Loretteville, à une dizaine de milles au nord-ouest de Québec. Cette population indienne métissée et depuis longtemps acculturée n'a guère attiré les chercheurs, anthropologues ou ethnologues, plutôt tournés vers l'étude des groupes plus éloignés de la civilisation, donc mieux « protégés ».

Le contact culturel ne nous retiendra pas ici. Ce que nous voulons présenter, c'est la population et le développement de la réserve ; un problème important concerne l'étendue de son territoire tant de fois remis en question et réduit, et devenu maintenant trop étroit : il s'agit d'une question d'espace vital. Nous en ferons l'historique assez longuement car il est représentatif des spoliations légales ou non dont furent victimes les indigènes. Les facteurs du passé sont souvent éclairants dans l'analyse d'un phénomène contemporain. Nous avons ici un groupe suffisamment marqué par l'histoire pour que nous en retracions les grandes étapes.

Le développement du village est en bonne voie, aidé par un profil démographique équilibré. L'éducation, l'emploi et la main-d'oeuvre ne présentent pas le même aspect qu'en nombre de réserves. Un facteur géographique positif atténue les problèmes posés : la proximité d'un grand centre urbain. Elle joue ici un rôle primordial dans le développement de la réserve. Des comparaisons se sont imposées avec d'autres réserves du Québec, la plupart plus défavorisées. Nous élargirons quelquefois l'analyse avec Skidegate (Colombie-Britannique) et Attawapiskat (Ontario).

Les pérégrinations et l'installation définitive

En 1535, lors du premier voyage de Jacques Cartier dans la région laurentienne, des groupes Huro-Iroquois occupent et cultivent des terres dans les environs du futur Montréal. Champlain, en 1603, ne les trouve plus ; ils sont remplacés par des Algonquiens. Par ailleurs, les Hurons au nombre approximatif de 30 000, sont réunis en quelques villages importants dans l'aire comprise entre le lac Simcoe et la baie Georgienne (lac Huron). Ces Indiens sont assez sédentaires pour être cultivateurs ; la chasse et la pêche



(Photo C. Morissonneau).

Photo 1 *La chapelle de la réserve, restaurée en 1865.*

les occupent moins. Au milieu du XVII^e siècle, n'ayant pas voulu se joindre à la ligue des Cinq Nations, leur groupe s'effrite sous les poussées de plus en plus violentes des Iroquois. Les blancs interviennent par la suite : d'un côté les Français, auprès des Hurons, de l'autre les Anglais avec les Iroquois. Les missions des Jésuites de la baie Georgienne sont balayées, en fournissant quelques martyrs et une épopée dans ce pays neuf. La dispersion des Hurons commence ; le groupe qui nous intéresse arrive à Québec le 28 juillet 1650, sous la conduite des missionnaires survivants. Après un hiver à Québec, on expédie ces gens dans l'île d'Orléans. De là, puisque les Iroquois sont encore tentés de les attaquer, on les installe à Notre-Dame-de-Foye puis à Nouvelle-Lorette (maintenant Ancienne-Lorette). Enfin, en 1697, ils se fixent sur le site actuel, près de la chute de la Saint-Charles.

L'acculturation se fait insensiblement, la sédentarisation s'accompagnant toujours de la période de chasse et de piégeage. L'agriculture compte, même si elle ne suffit pas : d'après Peter Kalm, les Hurons choisissent les Français comme modèles et cultivent tous le maïs, quelques uns font même pousser le blé ou le seigle ; certains élèvent des vaches. L'alcool fait quelque ravage malgré la surveillance du curé, les auberges des blancs étant ouvertes à leur porte.

Léon Gérin, opposant les terres peu étendues et peu fertiles de la réserve, à la proximité d'« une région forestière et montagneuse, peu favorable à la culture, mais abondante en production naturelle, en poisson, en gibier, en bêtes à fourrure », montre que les Hurons, assez peu attirés par l'agriculture se tournèrent facilement vers d'autres activités. Gérin remarque également que la ville voisine assurait un débouché pour le commerce des pelleteries¹. Vers 1900, les Hurons élargissaient déjà ce négoce avec le tannage, la fabrication de raquettes, de canots et d'articles divers. La situation est demeurée sensiblement la même aujourd'hui.

LA CHASSE ET LES ENNUIS TERRITORIAUX

Acquisition territoriale

La sédentarisation des Indiens de Lorette ne les empêchait pas de chasser, seuls ou avec leurs familles, pour des périodes plus ou moins longues. Au début du XIX^e siècle, des paroisses de colonisation s'installent : Valcartier, Duchesnay, qui se peuplent d'immigrants anglais ou irlandais. Ces gens empiètent de plus en plus sur le territoire des Indiens et les chassent s'ils les surprennent sur leurs terres. En 1819, des Hurons demandent la seigneurie de Sillery, puisqu'on ne respecte plus leurs droits de chasse. Ils se plaignent aussi que les Abénakis, les Micmacs et les Malécites viennent jusque sur leur territoire, chasser et détruire le gibier. Les réclamations sont reçues, repoussées, puis acceptées ; le chef se déplace pour voir le roi d'Angleterre. Le tout se décide enfin en 1845, 26 ans plus tard. Les Indiens commencent à apprendre de quel côté est la lenteur des relations humaines.

« Par l'acte 14-15 Vict. 230 000 acres de terres sont données aux Indiens dans le Bas-Canada, et par un ordre-en-conseil, le 9 août 1953, la répartition se fait pour chaque tribu. Les Hurons de Lorette auront 9 600 acres dans le canton de Rocmont, c'est-à-dire 3 milles de front sur la branche nord-ouest de la rivière Sainte-Anne par 5 milles en profondeur. Ces 15 milles carrés comprendront les lots de 1 à 16 inclusivement dans les 6, 7 et 8^e concessions du canton de Rocmont ». ²

¹ GÉRIN, Léon, *La Seigneurie de Sillery et les Hurons de Lorette*, Mémoires S.R.C., 2^e série, vol. 6, sect. 1, 1900, p. 103.

² BOITEAU, G., *Les chasseurs hurons de Lorette*, thèse de maîtrise, université Laval, 1954, p. 68.

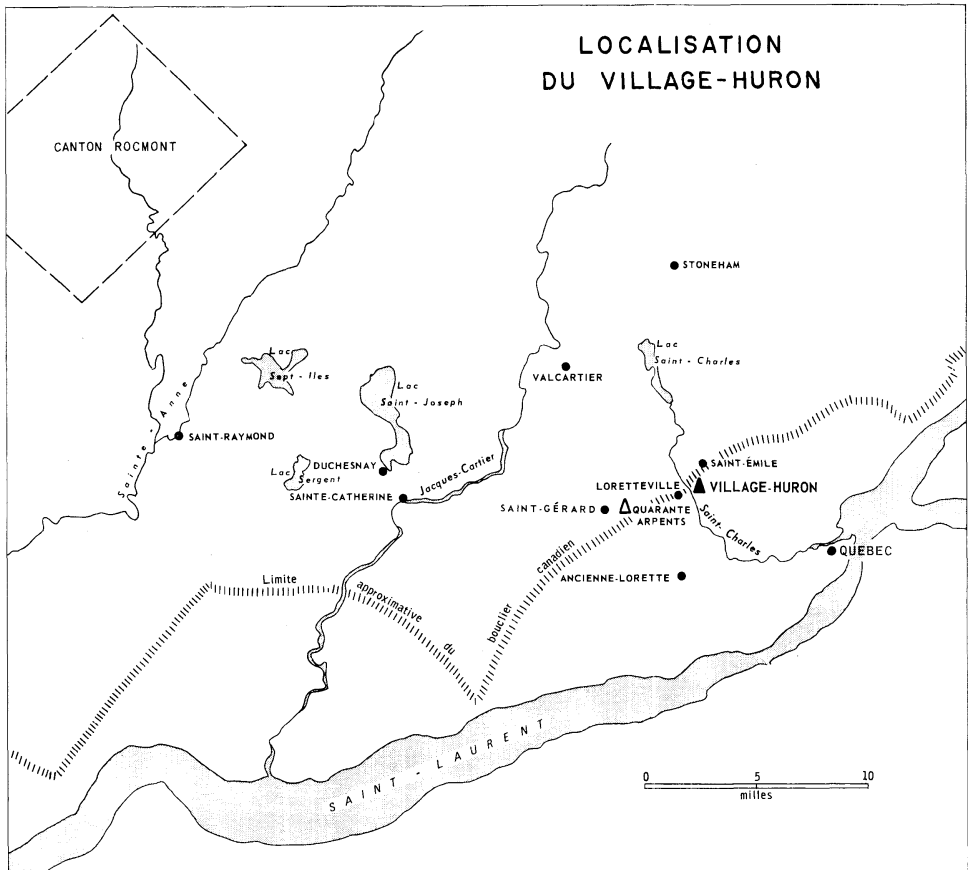


Figure 1

C'est là que nos gens vont désormais chasser, dans cette réserve de Rocmont appelée rapidement « Cabane d'automne », dans la même direction qu'ils prennent depuis deux siècles. Le nom donné à cet endroit rappelle le début de la saison de chasse en automne. Plusieurs chasseurs se rassemblent là avant l'entrée dans le bois et construisent des cabanes d'écorce. Cette halte entre les terrains de chasse et Lorette prend l'aspect d'un petit village et porte le nom du lac à la Cabane d'automne. En vérité, les Indiens avaient coutume d'établir des « quartiers d'hiver » avant la donation de cette réserve additionnelle ; ils sont seulement obligés d'installer ces nouveaux quartiers plus au sud, à douze milles environ au nord de Saint-Raymond-de-Portneuf.

Ce lieu de rassemblement aurait pu être le site d'une bourgade comme on le vit souvent au Canada ou aux États-Unis. Il est dans la dernière moitié du XIX^e siècle un arrêt important des chasseurs, et le terme d'un va-et-vient continu. Il y a presque toujours quelqu'un au poste. Plusieurs s'y rendent dans un autre but que la chasse : par exemple, ceux qui ramassent des

racinages, ceux qui fabriquent des canots d'écorce, ceux qui sont plus enclins à la pêche qu'à la chasse, enfin ceux qui, devenus trop vieux, ne peuvent aller plus loin que la Cabane d'automne . . . Cette réserve est atteinte de différentes façons : en canot et à pied par des trajets divers, aussi par la route de Saint-Gérard, Sainte-Catherine, Saint-Raymond en voitures. En 1886, le chemin de fer reliant Québec à Rivière-à-Pierre permet au plus grand nombre de se passer de portage : on prend le train. Les grandes familles de la réserve se partagent cette étendue forestière consacrée à la chasse : les Sioui, les Picard, les Romain, les Gros-Louis, par exemple, parcourent la région des sources de la Batiscan-est, Sainte-Anne et Jacques-Cartier-ouest. La famille Vincent est rapidement dépossédée par les colons de Duchesnay. Vers 1880, elle abandonne la chasse.

En 1863, J. Renault, explorant la région entre Québec et le lac Saint-Jean, décrit des cabanes de chasseurs qu'il a rencontrées. Elles paraissent encore semblables à celles des Hurons de la baie Georgienne. Elles serviront d'ailleurs jusqu'en 1912³. Au début du siècle la traite des fourrures compte encore dans les revenus ; la période de chasse est assez fructueuse pour qu'un chasseur ramène « soixante-dix à quatre-vingt peaux de castor et quatre-vingt à quatre-vingt-dix petites peaux de martres, visons et belettes »⁴. Ces fourrures sont surtout vendues à Québec, principalement à la maison Holt-Renfrew. La chasse, suivie de la vente des pelleteries, occupait ainsi une place non négligeable dans l'économie des Hurons il y a encore deux générations. L'intervention économique des blancs va précipiter la disparition de cette activité traditionnelle.

Premières tracasseries

On ouvre le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean pour raccorder une voie de communication au centre de colonisation qui s'ouvre dans cette région. Après bien des mécomptes (on essaya des voies en bois . . .), l'inauguration a lieu le 20 avril 1893⁵. Les Indiens s'en réjouissent d'abord, trouvant un moyen de locomotion intéressant pour se rendre à leurs terrains de chasse. Mais les blancs obtiennent très vite le droit de former des clubs de chasse et de pêche le long de la voie ferrée. D'immenses clubs se constituent ainsi aux dépens des terrains de chasse indiens. « C'est ainsi que le club Triton, composé de millionnaires de New York, reçut le 5 septembre 1893 toute l'étendue entre la voie ferrée Québec-lac Saint-Jean, le lac Batiscan, la tête de la Métabetchouan et le lac Édouard, étendue qui compte au moins cinquante-quatre grands lacs, qui étaient de part et d'autre territoire de chasse des Montagnais comme des Hurons »⁶. Nos Indiens sont de nouveau lésés.

³ *Ibid.*, p. 97.

⁴ *Ibid.*, p. 144.

⁵ BLANCHARD, Raoul, *L'Est du Canada français*. Montréal, Beauchemin, 1935, Tome II, p. 87.

⁶ BOITEAU, G., *op. cit.*, p. 163-164.

Amputations de territoires

En 1897, la création du parc des Laurentides par le gouvernement provincial empêche les Hurons de remonter au-delà des sources de la Jacques-Cartier. Puis en 1903, ils abandonnent leur réserve de chasse dans le canton de Rocmont. D'après une lettre de l'archiviste du ministère des Affaires indiennes, rapportée par Georges Boiteau ⁷, voici le détail de la transaction :

« Le 6 août 1903, le groupe des Indiens de Lorette abandonnait, pour vente, la réserve indienne de Rocmont de 9 600 acres qui fut vendue à Napoléon Genois (de Saint-Raymond) le 3 août 1904 pour la somme de 7 501 dollars, laquelle somme a été reçue par le département et placée au crédit de la bande ».

Le territoire de la réserve diminue ainsi continuellement, et légalement ! Les réclamations des trente années précédentes, qui avaient permis quelques compensations, disparaissent ainsi par cette vente. Des remous se produisent à Lorette. D'aucuns prétendent que la vente ne concerne que le bois, d'autres pensent que les papiers des droits de chasse ont été volés. Le 7 mars 1904, la réserve des *Quarante arpents* est vendue à son tour à la Couronne. Située à 3 milles de Lorette et d'une superficie de 1 352 acres, elle avait été accordée par les Jésuites en 1742. Pour cette affaire, on rapporte jusqu'à des signatures de force ou de signataires enivrés au préalable. Ce qui est sûr, c'est que non seulement l'acte de vente ne porte pas la signature du chef, mais que quelques croix en bas de page ont seules servi de signature. « Le village lui-même qui comprenait une étendue d'au-delà d'un mille de long, nord-sud, par plus d'un demi-mille en largeur, depuis la chute jusqu'au pont dit *de la patate*, avait été considérablement réduit » ⁸. D'après Boiteau les Hurons se sont vus dépossédés de leurs franges cultivables par l'arpenteur Henry O'Sullivan, qui les achetait au mépris de la loi ; laquelle ne se retourna d'ailleurs jamais contre lui. On cite le procès d'un Indien contre Sullivan, qui dura dix ans, en pure perte. Ainsi, depuis une soixantaine d'années, la réserve est réduite au périmètre actuel.

Ces amputations successives de territoires illustrent, à l'échelle d'une réserve, les nombreuses et longues tractations au sujet de l'espace entre blancs et Indiens, aussi bien au Canada qu'outre-frontière. Les Hurons, chez qui la chasse est « une raison de vivre », deviennent gardiens de clubs (heureuse adaptation aux circonstances). D'autres s'enrôlent comme guides et hommes d'arpentage. Mais seule une minorité occupe de tels emplois. Les autres hommes en âge de travailler se lancent dans « l'artisanat de marché », ils fabriquent des raquettes, des mocassins et autres articles pour la vente. L'industrie du cuir qui se développe à Loretteville attire des individus qui sortent de la réserve. Certains « s'exilent » à Montréal, ou en d'autres villes et même aux États-Unis. Mais examinons maintenant l'évolution de la population, marquée par une stabilité insolite.

⁷ *Ibid.*, p. 164.

⁸ *Ibid.*, p. 165.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Population globale

L'étude démographique se heurte à une difficulté : faut-il l'appréhender globalement, c'est-à-dire étudier la population totale vivant dans le territoire précis du Village-Huron, ou bien l'élément indien seul dont 41,8% demeure à l'extérieur. Pour la démographie, la réserve sera vue comme une unité administrative, comme on le ferait pour une paroisse ou une municipalité.

Le recensement de 1961 indique que 765 habitants demeurent en permanence dans la réserve ; le décompte est révélateur d'une situation assez ambiguë : en effet, sur les 765 individus dénombrés, seuls 434 ont le statut d'Indiens ; puis nous trouvons 314 dits Français, 10 Britanniques, 4 Juifs, 2 Italiens, 1 Allemand. Cette classification étonne les Indiens eux-mêmes quant aux groupements non-Indiens ou Français. Il y a donc, toujours selon le recensement, plus de 300 blancs dans les logements loués. Ces gens-là, du moins, n'ont pas le statut d'Indien. Quelques nuances sont à apporter aux chiffres. Une Indienne perd son statut si elle épouse un blanc ; souvent elle demeure dans la maison de ses parents avec son mari, mais le recensement la considère comme non-Indienne. De tels exemples sont nombreux dans le village. Les loyers bon marché ont attiré beaucoup de Canadiens français. À l'inverse, nombreux sont les Indiens qui sont sortis des limites de la réserve ; ils sont installés dans les environs ou beaucoup plus loin comme nous l'avons dit plus haut, pour diverses raisons : impossibilité de chasser, proximité du lieu de travail, facilité de logement, mariage. Ces Indiens demeurent inscrits sur la liste de la bande.

Nous savons qu'en 1966 la population indienne totale s'élève à 979 ; 503 individus dans la réserve et 471 à l'extérieur, dispersés mais toujours connus. En 1963, 473 avaient le droit de vote à l'élection du chef, (soit les individus au-dessus de 21 ans). La pyramide des âges est une pyramide normale à base suffisamment large pour une bonne représentation des jeunes, sans qu'ils dominent (figure 2) ; la répartition de la population est équilibrée, sans excès à la base ni au sommet. Si nous examinons l'évolution de la population, nous remarquons, de 1901 à 1931, non seulement un état stationnaire mais un début de régression. Il y a plusieurs raisons à cela : le nombre des naissances était élevé mais la mortalité infantile et générale demeuraient très fortes. De plus, à cette époque, des Indiens sortaient de la réserve ; le bilan migratoire était négatif et non encore compensé par l'arrivée « massive » des blancs prenant logement. Depuis 1931, les chiffres ont repris leur ascension, avec un accroissement naturel gonflé des « entrées de l'extérieur ». Les registres paroissiaux nous ont révélé des taux de mortalité infantile élevés (tableau 2). La réserve n'était pas une exception ; le Québec connaissait également une mortalité infantile importante. Des taux vraiment élevés apparaissent dans les périodes 1905-1909 : 331‰, et 1915-1919 avec 374‰. L'année 1905 emporta presque tous les bébés : pour 14 naissances, il y eut 12 décès d'enfants de moins de un an. Depuis, avec les pro-

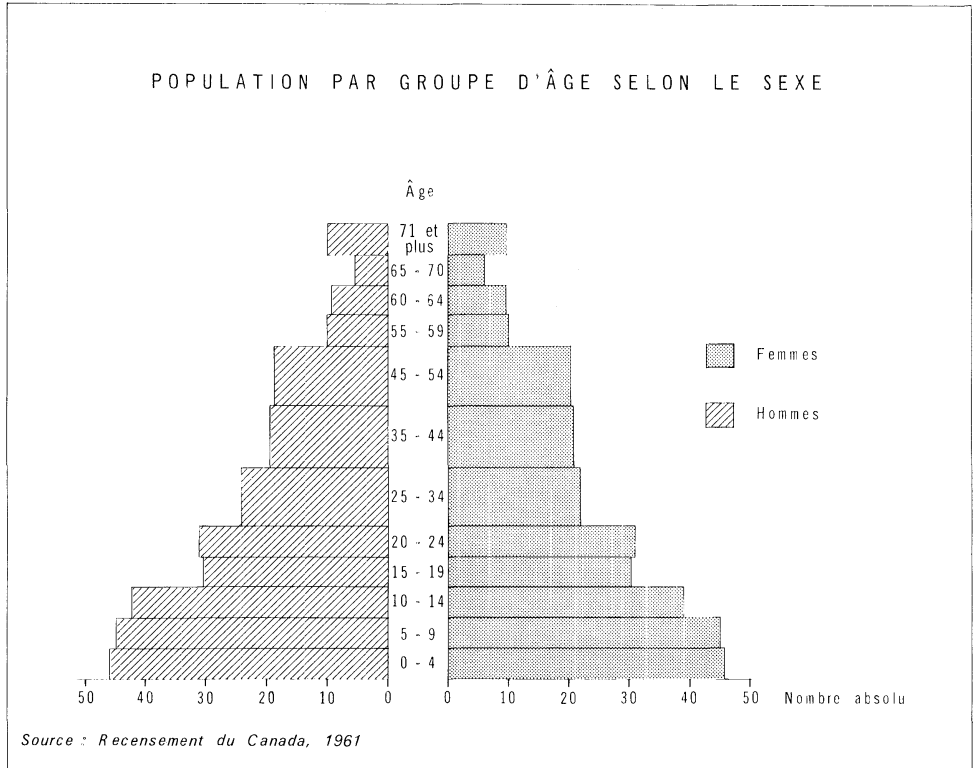


Figure 2

grès médicaux et surtout l'intervention du médecin pendant l'accouchement et, de plus en plus, l'admission à la maternité de Loretteville, le recul a été rapide. Les périodes 1955-1959 et 1960-1964 ne comptent aucune mortalité infantile. Le tableau de la mortinatalité (tableau 3) traduit le même type d'évolution. Les taux sont très irréguliers, la période 1935-1939, par exemple, donne 4% comme taux moyen mais seule l'année 1939 a en réalité contribué à ce chiffre, soit 20%, car on ne relève aucun mort-né de 1935 à 1938. Cinq ans s'étaient écoulés sans aucune mortinatalité. Le taux de natalité dépassait 20% de 1905 à 1951 ; il se tient légèrement en deça en 1966. Le taux de mortalité n'a pas cessé de baisser depuis 1905, passant de plus de 10% en 1905, à une moyenne de 6% depuis 1951. Le taux d'accroissement des Indiens du Canada atteint 3% et dépasse maintenant celui du pays. Il existe des variations très grandes entre les groupes indiens ; ainsi, avec un accroissement naturel de 1%, le Village-Huron n'entre pas dans la catégorie des taux élevés. La limitation des naissances explique le peu d'importance du groupe de jeunes (moins de 16 ans). Par contre, on observe la présence de 10,2% de vieillards (plus de 65 ans). Ce taux est le double de celui de la plupart des autres réserves. La médecine a prolongé la vie des adultes avec plus d'efficacité que dans un poste éloigné où seul l'avion (par beau

temps) peut amener le médecin ou le remède qu'il faut d'urgence. La structure démographique de la réserve ne la différencie pas de celle des sociétés développées. L'étude d'autres réserves montre une structure fort différente qui, pour un grand nombre, est une entrave à leur développement.

Tableau 1

POPULATION SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL ET LE SEXE, 1961

	Total	Total des Indiens	Célibataires		Mariés	Veufs, Veuves, ou Divorcés
			moins de 15 ans	15 ans et plus		
Total	765	455	236	169	275	35
Hommes	376	239	142	97	133	4
Femmes	389	216	144	72	142	31

Source : *Recensement du Canada.*

Tableau 2

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE (‰) PAR PÉRIODE QUINQUENNALE (1905-1964)

1905-1909	331	1935-1939	40
1910-1914	274	1940-1944	16
1915-1919	375	1945-1949	41
1920-1924	231	1950-1954	45
1925-1929	194	1955-1959	—
1930-1934	117	1960-1964	—

Source : *Registre paroissial.*

Tableau 3

TAUX DE MORTALITÉ (%) PAR PÉRIODE QUINQUENNALE (1905-1964)

1905-1909	4,9	1935-1939	4,0
1910-1914	12,5	1940-1944	4,4
1915-1919	13,6	1945-1949	1,6
1920-1924	7,6	1950-1954	13,1
1925-1929	4,2	1955-1959	6,7
1930-1934	2,0	1960-1964	2,4

Source : *Registre paroissial.*

PROBLÈMES SPATIAUX

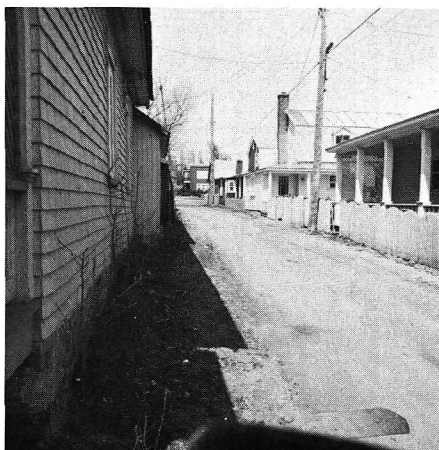
Exiguïté de la réserve

Des mécontentements existent au « Village » : des Indiens voudraient revenir dans leur territoire, et d'autres sont obligés de partir par suite du manque de logements. La réserve est devenue trop étroite, c'est un des leitmotivs des revendications du chef Max Gros-Louis et du conseil. Le centre est véritablement engorgé : les maisons y sont entassées sur les ruelles (photo 2). La population s'est accrue plus vite que la construction et la superficie a diminué depuis la fondation. Il y a quelques années, une bande de terre occupée par des taillis et des marécages fut achetée à un Indien pour permettre des lotissements nouveaux. Cette partie porte le numéro 7 A. L'espace ne suffit plus, d'autant moins que l'Indien, si modeste soit-il, rêve d'une maison et non de vivre dans un immeuble. L'individualisme reparaît ici très fort. Le retour des Indiens dans la réserve est à signaler car jusqu'à ces dernières années il fallait parler de sortie. Aujourd'hui le mouvement est renversé ; il y en a qui arrivent des États-Unis. Tous sont fiers d'être Indiens et le proclament, ce qui n'a pas toujours été le cas. Ce sentiment pousse les élites indiennes à manifester avec plus de vigueur que jamais leurs doléances auprès du gouvernement fédéral. À Lorette, les griefs visent davantage le gouvernement provincial (droits de chasse dans le parc des Laurentides, contrôle de la circulation rapide sur le boulevard Bastien, certaines taxes dites « illégales »). La priorité est mise actuellement sur l'agrandissement nécessaire du « Village ». Qu'en est-il de cette situation ? La surface de la réserve est une enclave couvrant environ soixante-trois arpents à l'intérieur de la municipalité de Loretteville. Ce total comprend la réserve proprement dite, soit la réserve 7, qui couvre 28 arpents et la réserve 7 A, de 35 arpents. Elle peut être divisée en trois parties par la présence du boulevard Bastien et de la voie ferrée du Canadien National :

- 1) de la Saint-Charles au boulevard ;
- 2) du boulevard à la voie ferrée ;
- 3) au nord de la voie ferrée.

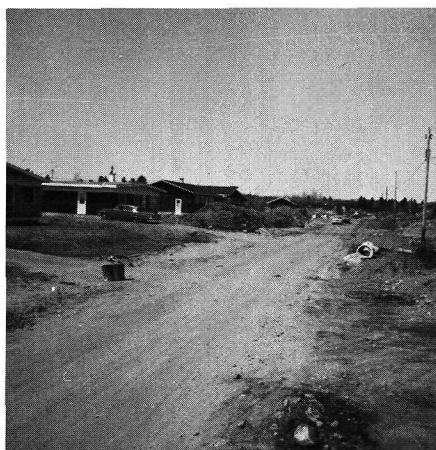
De plus, l'aqueduc de Québec la traverse et gêne les constructions également de ce côté là. Le territoire possède une densité d'environ 30 habitants à l'arpent. Il y a surpeuplement de la zone où s'entassent les petites industries et les commerces. La réserve 7 A est divisée en deux zones inégales. La première, qu'on avait partagée en lotissements pour des logements nouveaux, sera vite urbanisée mais n'a rien d'attrayant pour un développement bien organisé. Elle est trop allongée (3 700 pieds de longueur sur 320 de largeur). La seconde zone, beaucoup plus petite, est occupée par un réservoir et une prise d'eau.

Devant l'exiguïté du terrain qui ne peut plus suffire à l'accroissement de la population, le conseil demande qu'on lui accorde immédiatement au



(Photo C. Morissonneau).

Photo 2 Rue étroite et habitat entassé.



(Photo C. Morissonneau).

Photo 3 Les nouveaux développements au nord de la réserve.

moins 160 arpents qui pourraient couvrir les besoins des vingt prochaines années, plus environ 200 arpents pour les vingt ans suivants. Cette expansion territoriale ne peut se faire que vers le nord, dans la même direction que la 7 A, vers la Saint-Charles (photo 3). Les autres directions sont pratiquement condamnées, car elles mordent sur des aires urbanisées ou qui le deviennent rapidement, surtout du côté de Neufchatel. Le problème est soulevé depuis quelques années. En 1968, la réserve obtenait satisfaction pour environ la moitié du territoire revendiqué. L'histoire a montré qu'il fallait une longue patience aux Hurons, avant de voir aboutir leurs réclamations.

Utilisation de l'espace

Voyons comment est employé cet espace. Nous avons déjà signalé l'entassement des maisons et locaux divers entre la voie ferrée et le boulevard. L'habitat est à très grande majorité individuel. Quelques maisons sont à deux logements. Les maisons sont bien entretenues dans l'ensemble. Elles abritent pour la plupart un seul ménage et ont en moyenne 4 pièces. Ce sont de petites habitations comme celles des paroisses rurales de la province, avec une galerie et quelquefois un « tambour ». L'extérieur, propre, est peinturé de blanc ou de couleurs vives ; d'aucuns y voient une survivance culturelle ! Quelques maisons paraissent délabrées, tombant en décrépitude. Chaque village abrite ses cas marginaux, aussi bien au sein de sa population qu'en son habitat. Ici, on ne peut parler d'habitat systématiquement dégradé ou de baraques comme en beaucoup de réserves où l'Indien ne vit que de l'assistance gouvernementale et d'une chasse et piègeage de plus en plus maigres ; en général le revenu per capita n'atteint pas 300 dollars dans de tels groupements. Une enquête du ministère des Affaires indiennes rapportait qu'à

Pointe-Bleue (Lac-Saint-Jean), 20% seulement des habitations possédaient des toilettes à l'intérieur, et 12,7% des salles de bain; 30% des logements n'avaient pas encore l'électricité en 1966, dans une des régions qui consomme le plus d'électricité au Québec⁹. Les taudis sont fréquents dans de nombreuses réserves où l'habitat traditionnel a été troqué contre des baraques en bois, non peinturées. Au Village-Huron, aucune commune mesure avec cette situation : nous sommes dans une paroisse d'apparence traditionnelle habitée par des Indiens depuis longtemps acculturés. Il existe une relation naturelle entre le revenu et l'habitat. Il est évident que le revenu moyen per capita de 630 dollars n'est pas énorme; on le situera mieux si l'on sait que celui de la réserve de Mistassini est de 341 et celui de Pointe-Bleue de 222. Il faut toujours avoir en tête le revenu moyen, qui ne justifie pas le laissez-aller, mais est un des facteurs importants d'explication. Il serait donc trop facile d'invoquer la mentalité: imprévoyance, indolence, comme seuls facteurs d'explication de la dégradation de l'habitat des réserves. L'assistance est accordée comme solution alors qu'elle n'est qu'un faible remède, un replâtrage. Dans la réserve étudiée, l'assistance familiale atteint, au maximum, 2,6% des foyers. La situation y demeure donc saine si on la compare à celle de Pointe-Bleue et de Mistassini, où 66,5 et 84,75% respectivement des familles sont assistées, dénotant ainsi l'existence d'un grave malaise social.

PROBLÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Un colloque tenu à Moosonee en 1967, a fait une large part aux problèmes des Amérindiens de la région de la baie de James (Radissonie). Les conférenciers, aussi bien les pères Oblats que les enseignants, se sont élevés contre l'aide gouvernementale qui avilit l'indigène au lieu de l'aider vraiment. Elle est juste assez suffisante pour le faire subsister avec un peu de chasse et de pêche et l'encourage en même temps au parasitisme. Les allocations sont une solution de facilité, qui repoussent à plus tard le règlement du problème. L'Indien doit s'éduquer et fréquenter une école professionnelle s'il veut apprendre un métier. Théoriquement, on facilite la scolarisation de l'Indien, mais celui-ci n'en profite pas assez.

L'éducation

L'éducation, qui est la priorité dans un pays moderne, l'est aussi en ce qui concerne le « peuple indien ». Le pourcentage des jeunes (moins de 16 ans) du groupe indien de Loretteville est de 32,8 alors que dans la plupart des bandes il atteint 50, posant les mêmes problèmes que dans les régions sous-développées. Ces bandes ont d'ailleurs un accroissement naturel annuel de l'ordre de 3%, contre 1% en 1966 au Village-Huron.

⁹ HAWTHORN, H.B., *A Survey of the Contemporary Indians of Canada*, Ottawa, Affaires indiennes, 1967, vol. I.

Tableau 4
POURCENTAGE DES MOINS DE 16 ANS

Lorette	32,8	Attawapiskat (Ont.)	46,6
Pointe-Bleue	40,7	Mistassini	50,1

Source : Hawthorn, *op. cit.*

Parmi les réserves étudiées, il n'y a que Caughnawaga pour avoir un taux plus bas, avec 32,1%.

Il existe, dans le territoire de la réserve, une petite école dispensant les quatre premières années du niveau élémentaire. Les jeunes vont ensuite dans les écoles de Loretteville, puis aux écoles secondaires ou autres. Le Village-Huron semble légèrement plus scolarisé que les autres réserves, notamment au niveau des études supérieures; la proximité de Québec y est pour quelque chose; pourtant Caughnawaga profite moins de la proximité de Montréal. L'attrait de professions manuelles lucratives décourage peut-être des études avancées à cet endroit. Le mouvement de scolarisation devrait s'accélérer comme partout dans la province, malgré l'insouciance des jeunes dans ce domaine et un trop grand désintéressement des parents: ceux-ci pourraient être mieux renseignés. Le rayonnement des écoles et de l'université de la capitale, conjugué à la courte distance, aidera un plus grand nombre de jeunes à poursuivre des études. Une fois de plus, la réserve de Lorette paraît privilégiée par sa situation.

Tableau 5
NIVEAU D'ÉDUCATION DE LA POPULATION (%)

	<i>population de 16 ans et plus à l'étude</i>	<i>population ayant dépassé le niveau de la 9^e année</i>
Lorette	4,24	7,0
Pointe-Bleue	6,12	5,3
Attawapiskat (Ont.)	3,27	2,1
Mistassini	3,20	2,2
Caughnawaga	3,45	4,7

Source : *ibid.*

Niveau de vie

Il n'existe pas d'industrie à proprement parler dans la réserve. La seule qui pouvait y prétendre par la taille est démenagée à Saint-Émile, bourg voisin de 3 milles. Il s'agit de l'entreprise Bastien frères spécialisée depuis long-

temps dans la confection d'articles divers en cuir, bottes, gants, et dans la vente des raquettes. Les locaux des ateliers étaient depuis longtemps trop étroits. L'espace manque vraiment dans ce village. Les entrepôts suffisaient à peine. En 1964, le feu régla les difficultés en rasant le bâtiment. Plutôt que de reconstruire plus grand au même endroit, ce qui était d'ailleurs impossible entre des ruelles permettant à peine la circulation des camions, on décida l'installation à Saint-Émile. Les employés indiens maugrèrent un peu; non seulement il leur fallait maintenant se déplacer plus loin, mais en sortant de la réserve, leur salaire devenait imposable. La petite manufacture est aussi soumise aux taxations à Saint-Émile, quand bien même le propriétaire est indien (il est vrai que plus de la moitié des capitaux sont aux mains de Canadiens), et que la majorité des 80 employés est encore indienne. Comment se répartit la main-d'oeuvre dans la réserve ?

Tableau 6

CATÉGORIES D'EMPLOI (en pourcentage)

Guide	3,0	Tertiaire	10,1
Artisan	14,0	Professionnel	2,0
Non spécialisé (temporaire)	32,3	Propriétaire	19,5
Spécialisé	18,5		

Source : *ibid.*

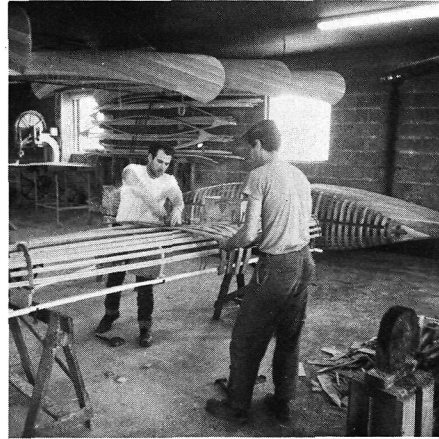
L'artisanat est plus que jamais florissant. En effet, onze petits ateliers ont fabriqué 37 000 paires de raquettes en 1967. Le nombre des employés dans ces entreprises varie de 2 à 8. Trois ateliers sont également spécialisés dans la confection des canots de toile et en produisent 3 000 par an. La plupart des canots que l'on voit sur les rivières et les lacs du pays sont fabriqués ici; les raquettes sont vendues dans tout le Canada ainsi qu'aux États-Unis. La renommée de l'Indien, rompu de longue date à ce travail, contribue beaucoup aux ventes. Depuis peu, la poterie reprend sa place dans l'artisanat huron : il y a longtemps qu'elle était oubliée. Jean-Marie Gros-Louis s'inspire des formes traditionnelles des objets usuels retrouvés dans les musées, seuls endroits où sont conservés les vestiges de la culture amérindienne ancienne. Ce qui a réussi chez les Esquimaux peut réussir chez nos Indiens. L'artisanat est aussi présent dans les articles décorés et souvenirs de toutes sortes. Ce qu'il faut remarquer, c'est le manque de formation professionnelle du plus grand nombre qui ne sont que manoeuvres ou employés à des tâches subalternes : on ne compte que 18,5% de travailleurs spécialisés. Très peu ont fréquenté une école professionnelle ou ont pu apprendre un métier.

Pourtant les Indiens travaillent. Le chômage n'existe pas, du moins il ne constitue pas un problème pour les personnes rencontrées. Quelques rares



(Photo C. Morissonneau).

Photo 4 Des raquettes fraîchement lacées sèchent à l'extérieur.



(Photo C. Morissonneau).

Photo 5 Un atelier spécialisé dans la fabrication des canots.

semaines de non-emploi sont accueillies avec philosophie. Consultons les données : l'ensemble n'a rien d'alarmant et doit être sensiblement meilleur qu'en nombre de municipalités.

Tableau 7

DURÉE DE L'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE MASCULINE : (18-64 ans) %

	2 mois	6 mois	9 mois
Lorette	5,7	5,7	94,3
Pointe-Bleue	65,0	80,0	19,4
Attawapiskat (Ont.)	3,6	75,7	6,3
Mistassini	0,0	62,3	10,7
Caughnawaga	42,5	42,6	25,6

Source : *ibid.*

Le Village-Huron se place encore en tête avec seulement 3% de chômeurs. Avec 94,3% des travailleurs travaillant plus de 9 mois par an, on est en présence d'une stabilité de la main-d'oeuvre et de l'emploi assez rare au Canada. Ce chiffre vaut la peine d'être signalé. Nous savons que le revenu per capita est de 630 dollars. Il nous faudrait savoir dans quelles normes se placent les salaires des travailleurs. Ce niveau est un gage positif ou négatif pour la réussite de l'émancipation du groupe. Il est assez difficile de comparer des chiffres bruts; il faut tenir compte des sortes d'emploi, des taux comparés de paye et de la durée ou stabilité de l'emploi. Ces résultats eux-mêmes sont influencés par deux facteurs démographiques : 1) la diffé-

rence de structure d'âge dans le groupe; 2) le taux de participation (*participation rate*) : pourcentage d'individus en âge de travailler qui sont employés avec profit.

Tableau 8

DURÉE DE L'EMPLOI ET SALAIRES, DANS QUELQUES RÉSERVES

	Moyenne des mois de travail par employé	Moyenne des mois de travail par emploi	Salaire annuel moyen (dollars)	Salaire mensuel moyen (dollars)
Lorette	10,5	8,7	3 529	336
Pointe-Bleue	6,2	5,6	1 800	290
Attawapiskat (Ont.)	—	—	1 400	—
Mistassini	5,6	5,6	1 853	331
Caughnawaga	9,2	8,2	4 554	495
Sheshaht (île de Vancouver)	10,7	10,7	4 400	411

Source : *ibid.*

Les Affaires indiennes notent :

« Une bande dont les travailleurs gagnent un revenu relativement important, peut avoir un revenu per capita d'emploi lucratif assez bas, à cause d'un faible taux de participation de ses adultes dans la main-d'oeuvre, et/ou une grande proportion d'enfants de moins de 16 ans ou de vieillards dans sa population. Ainsi, par exemple, la réserve de Lorette dont la moyenne des travailleurs gagne seulement 2 048 dollars par an, soit moins que la moitié des 4 400 dollars des travailleurs de la réserve de Sheshaht, a seulement une très légère marge dans le revenu per capita parce qu'il existe là une importante participation de 51,3% qu'on peut comparer au 34,7% de Sheshaht. La présence de 32,8% de jeunes ne charge pas la réserve; il en est de même à Caughnawaga où le taux de 32,1% est le plus bas des réserves indiennes »¹⁰.

A Lorette (Village-Huron) nous pouvons également remarquer un fort pourcentage de vieillards, nous l'avons dit, qui est le double de celui d'autres réserves. Un pourcentage élevé de plus de 65 ans joint à un bas pourcentage de jeunes résulte souvent en un haut revenu per capita. Les facteurs jouant dans ce sens doivent être les mêmes, liés à une nourriture plus équilibrée, au confort et aux soins médicaux : « ils sauvent les bébés et conservent les vieillards ». Les facteurs déterminant du développement sont toujours psycho-économiques : stimulation au travail et capacité de gain des gens ; les traits

¹⁰ HAWTHORN, *op. cit.*

démographiques du « Village » ne semblent pas avoir d'effet ralentisseur sur ceux-ci.

Tableau 9

DISTRIBUTION DES ÂGES ET REVENU DANS QUELQUES RÉSERVES

	<i>Revenu per capita (dollars)</i>	<i>Population de moins de 16 ans (%)</i>	<i>Population de plus de 65 ans (%)</i>
Lorette	630	32,8	10,2
Pointe-Bleue	222	40,7	6,1
Attawapiskat (Ont.)	247	46,6	4,8
Mistassini	341	50,1	3,1
Caughnawaga	793	32,1	5,9

Source : *ibid.*

À côté et toujours lié au développement économique, le développement communautaire est indispensable. Il aidera au « décollage » de la réserve; il faut la participation des Indiens à leurs affaires, donc un leadership efficace et des organisations diverses intéressées et dynamiques.

Par là, nous rejoignons la prise de conscience politique. D'après Roger Pothier :

« Nous accordons un intérêt particulier à une étude de la conscience et de l'engagement politique chez les Indiens, aux niveaux local, provincial et fédéral. L'une des prémisses fondamentales de notre étude est qu'une conscience politique et un engagement politique accrus sont des conditions essentielles du développement communautaire »¹¹.

CONCLUSION

Les comparaisons faites entre le Village-Huron et d'autres réserves nous permettent de formuler quelques réflexions. La psychologie sociale nous apprend que les gens désirent naturellement plus qu'ils n'ont et s'essaient à y arriver s'ils en ont la possibilité. Les moyens employés en donnent les limites.

Je crois, pour ma part, que cette affirmation doit être tempérée si elle s'adresse à des communautés autres que celles dites occidentales. On sait aussi que l'intensité de ce désir d'une population dépend du « contact culturel, incluant l'effet de la perception et de l'expérience d'un haut niveau de consommation auprès d'une population économiquement développée ».

¹¹ POTHIER, Roger, « Une étude du développement chez les Indiens Cris », dans *Problèmes nordiques des façades de la baie de James*, Québec, Centre d'Études nordiques, « Travaux Divers » no 18, 1967, p. 64.

Les réserves situées près des grandes villes voient ainsi se créer une stimulation à l'achat de biens de consommation souvent dispendieux ou de services qui demandent « un placement » à long terme (maisons, automobiles études universitaires). Pour cela il faut des revenus plus élevés ; les centres urbains peuvent justement fournir des emplois permettant l'accès à des salaires attrayants.

La plupart des bandes situées auprès des communautés de blancs sont ainsi motivées et économiquement plus avancées que celles situées à de grandes distances. La localisation joue un grand rôle. Le côté géographique du développement ne peut être surestimé, il doit être étudié en premier.

« On peut distinguer une classification des bandes en niveaux de tailles et types de communautés de Blancs auxquelles elles ont l'accès le plus facile, ainsi centre commercial, petit centre industriel, village, et communauté rurale, dans l'ordre. Plus la communauté est grande et complexe, plus le choix des achats et services est large (aussi bien que les sortes de travaux) et la motivation forte pour l'Indien »¹².

La situation du Village-Huron à proximité d'une ville importante est un facteur géographique positif. Il ne manque à Québec que d'être plus industrialisée pour que la réserve atteigne un plus fort taux d'employés dans l'industrie. Le Village-Huron représente une « municipalité » péri-urbaine aux prises avec les problèmes spécifiques des petites villes de banlieue. Mais à ceux-ci s'ajoutent les problèmes liés au statut de réserve. Les Affaires indiennes veulent donner de plus en plus d'autorité dans la gestion des affaires au chef et au conseil qui deviendraient alors une sorte de maire et de conseil municipal. Des problèmes naissent aussi lorsque l'Indien sort de la réserve pour travailler à l'extérieur ; il paie l'impôt par exemple. Doit-il s'assimiler ou non ? Est-ce que tous les droits accordés au statut d'Indien doivent être conservés alors que certains sont à « double tranchant » ? Les Indiens se posent ainsi de nombreuses questions. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien vient d'éditer une publication à l'usage des Indiens pour les intéresser à la formulation d'une nouvelle « Loi des Indiens ». Le titre de l'opuscule est révélateur : *Recherche d'une nouvelle voie*. On y parle d'égalité sur le plan de l'éducation, sur le plan économique, sur le plan politique en même temps que de préservation des valeurs indiennes.

Il n'est pas trop tard pour prendre conscience du problème indien au pays. Quand on parle des deux groupes ethniques fondateurs, il ne faudrait pas oublier le groupe indigène qui a tant aidé les deux autres dans leur adaptation et leur installation. Une association des Indiens du Québec est née et fait souvent parler d'elle (le chef Max Gros-Louis en est un des animateurs les plus en vue). On parle maintenant d'un regroupement à l'échelle du Canada entier. Allons-nous vers un « gouvernement indien » ? Au Canada, en 1964,

¹² HAWTHORN, *op. cit.*

les Indiens étaient répartis en 558 « bandes » et vivaient dans 2 267 réserves ou villages; au Québec on compte 41 « bandes » regroupant 23 709 personnes.

La géographie des Indiens reste à inventer.

RÉFÉRENCES

- BLANCHARD, Raoul, *L'Est du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1935, Tome II.
- BOITEAU, Georges, *Les chasseurs hurons de Lorette*, Thèse de maîtrise, Université Laval, 1954.
- FALARDEAU, Jean-Charles, *Préhistoire, histoire et description des Hurons de Lorette*, Thèse, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1940.
- GÉRIN, Léon, « La Seigneurie de Sillery et les Hurons de Lorette », *Mémoires de la Société royale*, 1900, 2, Tome V, section 1, p. 75-115.
- HAWTHORN, H.B., *A survey of the contemporary Indians of Canada*, Ottawa, Affaires Indiennes, 1967, vol. 1.
- JENNESS, Diamond, *The Indians of Canada*, Ottawa, Nat. Mus. Canada, Bull. no. 65, 1935, 2e édition.
- LINDSAY, Lionel St-George, *Notre-Dame de la Jeune Lorette en la Nouvelle-France*, Montréal, La Cie de publication de la revue canadienne, 1900.
- Problèmes nordiques des façades de la baie de James*, documents colligés par Hugues Morrissette et L.-E. Hamelin, Québec, Centre d'Études nordiques, Travaux Divers no 18, 1967.

RÉSUMÉ

Cet article présente une étude de l'évolution de la population dans la réserve indienne du Village-Huron, à Loretteville (Québec), et du processus de développement de la réserve. Celle-ci a bénéficié d'un surplus de territoire dans les Laurentides, mais elle doit faire face aujourd'hui à des problèmes d'espace vital. La population a davantage le profil d'une population blanche que celui d'une réserve, quand on le compare à d'autres réserves. Le Village-Huron présente les caractéristiques d'une petite ville de banlieue et son développement est grandement favorisé par la proximité de Québec. La confection et la commercialisation d'articles de sport et d'artisanat font vivre quelques petites entreprises. La fabrication de canots et de raquettes domine. La demande croît régulièrement dépassant souvent le rythme de production. La part de plus en plus importante que prennent les Indiens dans l'administration de leur réserve est considérée comme un élément positif pour le développement futur de cette communauté.

ABSTRACT

This is a study of the evolution of the population on the Lorette Huron reservation. The process of the reservation's economic development as well as its spatial problems are also analysed. The demographic profile of the reserve looks more like that of a white population. Village-Huron is similar to a small suburban town of the Province. The economic growth is highly promoted by its being located near Quebec City. The making and trading of outdoor sporting goods and handicraft have had considerable success in a few small shops. The manufacture of canoes, snowshoes and snowboots are the main economic activities. There is a regular growth in demand which quite often exceeds supply. The more and more important role played by Indians in the administration of the reservation is considered to be a factor of positive integration.